



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907_22-DE
Reçu le 20/09/2023
Publié le 20/09/2023

N° DBC 20230907-22

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 Septembre 2023 à 13H

Date de la convocation : 31 Août 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 07 septembre 2023 à 13 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Philippe BLANCHOZ, Patrice BION (représente Michel GONIN), Ludovic COMBE, Éric CABROLIER.

Membres du Bureau absents excusés :

Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Didier ROMEUF, Hélène BOUDON, Michel GONIN (représenté par Patrice BION).

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Philippe CAYRE à Tony BERNARD

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

22

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 23

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION AUVERGNE RHONES
ALPES POUR LA CONSTRUCTION DE LA RECYCLERIE A L'ECOPOLE**

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire.

Considérant que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (CCTDM) souhaite impulser la création d'une recyclerie sur son territoire dans le cadre de sa compétence collecte des déchets ménagers et de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD).

Considérant qu'il s'agit d'une des actions identifiées dans son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) et que suite à une étude de faisabilité, la collectivité a validé la construction de locaux pour accueillir l'ensemble des activités de la recyclerie (réception, démantèlement, valorisation, vente, sensibilisation...) au sein de son futur Ecopôle.

AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907_22-DE
Reçu le 20/09/2023
Publié le 20/09/2023

Considérant que la Région Auvergne Rhône-Alpes peut financer la création ou l'extension d'une Ressourcerie ou recyclerie via une aide financière spécifique et ainsi prendre en charge une partie des coûts du projet. Les montants des aides sont de 50 000 € maximum en investissement et de 25 000 € maximum en fonctionnement pour les projets de création de Ressourceries/recycleries. L'aide est de 20 000 € maximum en fonctionnement pour les projets d'extension.

Le Bureau Communautaire :

- **Sollicite** une subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes pour la partie aide à l'investissement (50 000 €) ;
- **Autorise** Le Président à signer tout document relatif à cette demande.

TOTAL VOTANTS : 23	Membres du Bureau présents : 22	Représentés : 2
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23	Pour : 23	Contre : 0
Abstentions :	Membres présents sans voix délibératives : 1	Non participation :

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

